



Saint-Joseph
REIMS

Réunion de rentrée 5^e

Samedi 17 septembre 2022

NIVEAU 5^e
1^{ère} année
Cycle 4

Cycle des approfondissements pour maîtriser
le socle commun et préparer son orientation

L'APEL

- Présidente : Mme CORNOT
- Vice-présidente : Mme ROQUIER

LA PASTORALE

Responsable Pastorale du niveau 6^e/5^e : Mme COLSON

L'ORGANIGRAMME DU COLLÈGE

- Chef d'établissement : M. HAUTIER
- Coordinatrice pédagogique du niveau 5^e : Mme INGLARD
- Responsable Vie scolaire : M. LAMBOT
- Responsable d'internat : Mme COLAS
- Infirmière : Mme NEYRINCK
- Secrétaire : Mme GRUNENBAUM

CADRE SANITAIRE

- Quatre niveaux ont été définis pour le cadre sanitaire pour l'année 2022-23 :
 - Socle ;
 - Niveau 1/Niveau vert ;
 - Niveau 2/Niveau orange ;
 - Niveau 3/ Niveau rouge.
- Au regard de la situation sanitaire et sur recommandations des autorités sanitaires, le niveau socle est retenu pour cette rentrée 2022-23

CADRE SANITAIRE

- Cours en présentiel
- Activités physiques et sportives sans restrictions
- Limitation du brassage, des regroupements et réunions non requise
- Port du masque non obligatoire mais fortement recommandé pour les personnes symptomatiques, les contacts à risque, les cas confirmés après leur période d'isolement et les personnes à risque de forme grave
- Respect des gestes barrière recommandé (lavage des mains, aération et lavage des surfaces réguliers)

PRÉSENTATION DES CLASSES DE 5^e

Quatre classes de 5^e

- 5^e 1 : Mr SENE
- 5^e 2 : Mme INGLARD
- 5^e 3 : Mme DEGARDIN
- 5^e 4 : Mme KEYSER

LES ENJEUX DE LA CLASSE DE 5^e

- Valider les connaissances et compétences de la 1^{ère} année du cycle 4 (validation des compétences du socle commun qui sera prise en compte pour le contrôle continu du DNB en 3^e)
- Permettre à l'élève d'acquérir progressivement une autonomie dans son travail et dans son organisation

LE SOCLE COMMUN

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture définit les finalités de la scolarité obligatoire. Il se décline en cinq domaines :

- **Domaine 1 - Les langages pour penser et communiquer**
 - comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit ;
 - comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale ;
 - comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques ;
 - comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps.
- **Domaine 2 - Les méthodes et outils pour apprendre**
- **Domaine 3 - La formation de la personne et du citoyen**
- **Domaine 4 - Les systèmes naturels et les systèmes techniques**
- **Domaine 5 - Les représentations du monde et l'activité humaine**

LES MOYENS MIS EN PLACE POUR LA REUSSITE DES ELEVES

- Un interlocuteur privilégié : le professeur principal
- Une salle de classe dédiée (excepté pour quelques matières spécifiques)
- Des évaluations et un suivi scolaire réguliers (bulletins, bilan mi-trimestre et mi-année , Ecole Directe...)
- Une communication régulière entre Vie scolaire/Professeur principal/Coordinateur pédagogique/Chef d'établissement

LES MOYENS MIS EN PLACE POUR LA REUSSITE DES ELEVES

- Des heures d'aide aux devoirs encadrées par des professeurs ou éducateurs
- Des études encadrées pour les internes
- Des binômes en cas d'absences
- Une reconnaissance des efforts fournis par les élèves (mention sur les bulletins, observations positives , remise des prix en fin d'année...)

L'EMPLOI DU TEMPS

Les enseignements obligatoires

À CHAQUE CLASSE SON EMPLOI DU TEMPS

	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e
Français	4 h 30	4 h 30	4 h 30	4 h
Mathématiques	4 h 30	3 h 30	3 h 30	3 h 30
Histoire - géographie Enseignement moral et civique	3 h	3 h	3 h	3 h 30
Langue vivante 1	4 h	3 h	3 h	3 h
Langue vivante 2	-	2 h 30	2 h 30	2 h 30
Sciences de la vie et de la Terre		1 h 30	1 h 30	1 h 30
Sciences physiques	4 h	1 h 30	1 h 30	1 h 30
Technologie		1 h 30	1 h 30	1 h 30
Éducation physique et sportive	4 h	3 h	3 h	3 h
Arts plastiques	1 h	1 h	1 h	1 h
Éducation musicale	1 h	1 h	1 h	1 h

LES OPTIONS

- **Latin** (1h par semaine)
- **Cambridge** (1h par semaine) et **Section à ouverture internationale** (2h par semaine : 1h de préparation aux certifications Cambridge et 1h de civilisation)

CAMBRIDGE ET OUVERTURE INTERNATIONALE

- Début des cours : lundi 19 septembre.
- Listes affichées sur les deux portes d'entrée du bâtiment collège, à charge pour chaque élève d'aller les consulter.
- Aucune demande de changement de groupe ne sera acceptée sauf si elle est dûment justifiée par la pratique d'une autre activité à la même heure.
- Pour tout renseignement sur Cambridge, vous pouvez contacter **Mme BOUCKSOM via Ecole Directe**. Toute l'année, Mme BOUCKSOM sera votre seule interlocutrice.
- Pour les élèves nouvellement inscrits à Saint-Joseph, un test a été réalisé le 8 septembre à 12 h 45 pour pouvoir les affecter dans la préparation la mieux adaptée à leur niveau d'anglais.
- A partir du mois de novembre, les cours seront facturés jusqu'à la fin de l'année, même en cas de désinscription.

UNE JOURNEE TYPE

Lundi (sauf lundi matin*), mardi, jeudi et vendredi :

8h – 9h50 : cours

9h50 – 10h10 : récréation

10h10 – 12h00 : cours

12h – 13h30 : pause déjeuner

13h30 – 15h20 : cours

15h20 – 15h40 : récréation

15h40 – 16h35 ou 17h30 : cours

Mercredi : Cours seulement le matin de 8h00 à 12h00 avec une récréation de 9h50 à 10h10

***Lundi matin (ou matinée d'une journée de rentrée après un pont ou des vacances) :**

9h15 – 12h sans récréation

LE COLLÈGE : UN LIEU DE TRAVAIL ET DE RESPECT

Respecter le règlement intérieur consultable sur le site internet de Saint-Joseph, notamment :

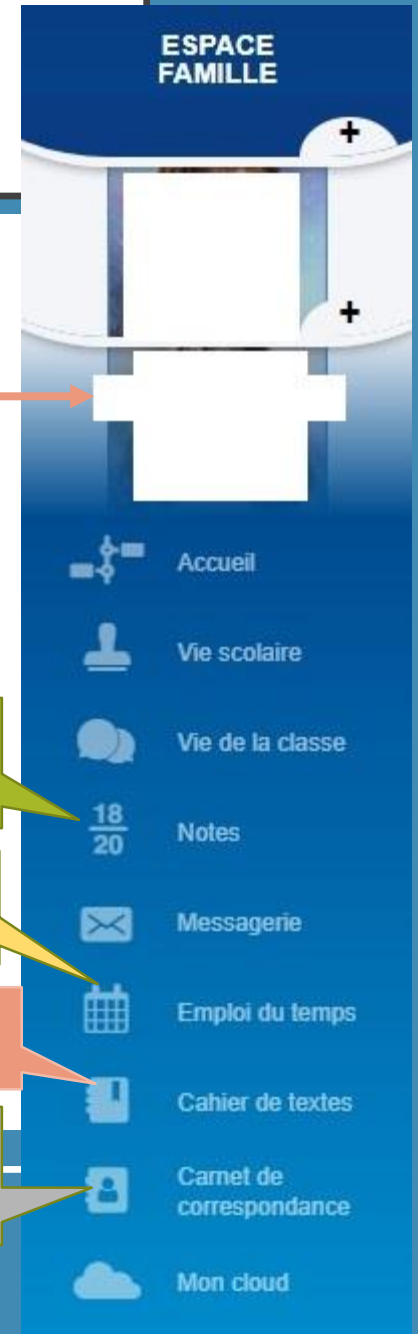
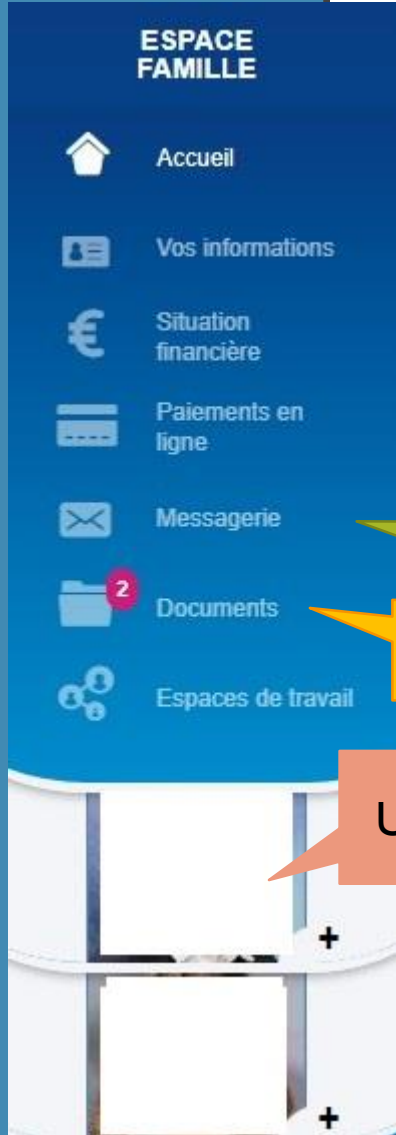
- Avoir son matériel et faire le travail demandé
- Avoir une tenue vestimentaire correcte (vendredi : haut bleu-marine)
- Ne pas utiliser son portable dans l'enceinte de l'établissement (dispositions particulières pour les internes)
- Respecter le matériel, les locaux et les personnes

Un non-respect au règlement sera sanctionné en fonction de sa gravité (avertissement, travail supplémentaire, retenue, exclusion...)

RELATION FAMILLE-COLLÈGE

- Le carnet de liaison : règlement intérieur, tableau de sanctions, charte informatique, règlement de l'infirmerie, remises de documents, retards, correspondances, bulletins d'absence et d'inaptitude EPS, contacts, passages à l'infirmerie, sorties de cours et dispense de permanence.
- Les bulletins trimestriels
- Le site Ecole Directe (notes, cahier de textes, correspondances, ...)
Attention, il y a deux espaces Ecole Directe (identifiant et mot de passe différents) :
l'Espace Famille destiné aux parents, l'espace Elève destiné aux élèves
Merci de ne pas communiquer vos codes Parents à vos enfants
- Les rencontres parents-professeurs : **vendredi 2 et samedi 3 déc.** (inscription sur Ecole Directe)
- Les rendez-vous parents-professeurs (à la demande des parents ou des professeurs)
- Le courrier (papier ou via la messagerie d'Ecole Directe) et les entretiens téléphoniques

LE SITE ECOLE DIRECTE



Pour contacter les professeurs ou être contacté

Documents transmis par l'établissement

Un espace dédié à chaque enfant

Les notes

L'emploi du temps

Le cahier de texte

Le carnet de correspondance

RÉPARTITION DES TRIMESTRES

- Fin du 1^{er} trimestre : 25 novembre 2022
- Fin du 2^e trimestre : 10 mars 2023
- Fin du 3^e trimestre : juin 2023

ASSR1
Attestation Scolaire de Sécurité Routière
niveau 1

- Préparation de l'épreuve en heures de vie de classe
- Entraînements à faire en toute autonomie sur le site :
<https://e-assr.education-securite-routiere.fr/preparer/assr/1/ASSR1>
- Epreuve début avril

PIX

- PIX : plateforme en ligne pour évaluer, développer et certifier ses compétences numériques
- 5 domaines de compétences, 16 compétences et 6 niveaux (8 à terme)
- Parcours de rentrée mi-novembre
- Tests en autonomie tout au long des 3 années du cycle 4
- Certification en fin de 3e : certification obligatoire pour attester le niveau atteint en fin de cycle 4, certification notée sur le livret de compétences (sans incidence sur l'obtention du brevet)

Attention : les élèves doivent faire les tests sans aide par une tierce personne car le test de certification sera établi à partir des résultats de ces tests

INTERVENTIONS ET SORTIE

- Intervention de 2h sur Internet et les réseaux sociaux par l'Association Génération numérique la semaine avant les vacances de la Toussaint. Réunion prévue également pour les parents un soir de la semaine de 18h à 20h
- Interventions EARS (Education à la vie affective, relationnelle et sexuelle) : début février
- Journée à Provins en mai 2023

EPI
ENSEIGNEMENT PRATIQUE
INTERDISCIPLINAIRE

- Thème : Carnets de voyage
- Disciplines : Français, histoire et arts plastiques

ASSOCIATION SPORTIVE

- Permettre à chaque élève de pratiquer une activité sportive le mercredi après-midi, de rencontrer d'autres établissements en compétition, de se former à l'arbitrage et au coaching
- Prendre du plaisir dans la pratique, de représenter son établissement, de prendre des responsabilités en devenant jeune officiel, jeune organisateur ou jeune coach, de découvrir différentes activités et de trouver une équipe pour progresser.
- Modalités d'inscription : chèque de 20 € et autorisation parentale

ASSOCIATION SPORTIVE

- **Activités proposées :**

Pour tous : Multisports : foot, futsal, basket, handball, volley, badminton, tennis de table, athlétisme, cross et activités de pleine nature (course d'orientation, défi nature)

Activités pratiquées alternativement le mercredi après-midi de 13h30 à 16h30 (horaires en fonction des lieux de rencontre)

Possibilités de choisir les activités que l'on souhaite faire

Pour les filles uniquement : acrosport / cirque / danse / GR (en vue d'un spectacle lors du gala de l'établissement)

Activités les jeudis 12h35 à 13h30 (et en fonction de la demande le lundi de 12h à 13h)

Démarrage des activités du midi début octobre

- Les élèves pratiquant un sport en dehors du collège, peuvent s'inscrire à l'AS pour participer aux compétitions : tennis, golf, judo, escrime...
- L'amplitude maximale lorsqu'on se déplace en compétition est de 13h à 17h30 sauf qualification pour des compétitions plus lointaines (autre département...)

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES JEUNES

- **Pour qui ?** 2 élèves de 5^e élus (candidature jusque fin septembre et élection avant le 20 octobre)
- **Pour quoi?** Espace de parole et d'action créé par le Département.
 - Moment d'échanges, de débats, d'apprentissage de la citoyenneté
 - Travailler sur les projets choisis
- **Comment?**
4 réunions de travail les samedis de 10h à 16h à Châlons-en-Champagne

**Belle année de 5^e
à vos enfants !**